

28^o
édition

ANGOULÊME GASTRONOMADES

AANA
AGENCE DE L'ALIMENTATION
NOUVELLE-AQUITAINE



25, 26 ET
27 NOV
& 2022

28 NOV
Journée BtoB

**ESPACE CARAT
ANGOULÊME**

Festival du manger bien, bon, sain

RENSEIGNEMENTS

Nom de votre société : Nom, prénom :

Adresse : Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Je suis : nouvel exposant exposant aux Gastronomades depuis.....

PRODUITS

Produits à valoriser sur le programme :

Détail des produits présentés :

VEHICULES

Votre véhicule :

Marque :

Immatriculation :

Marque :

Immatriculation :

Camion frigorifique (si besoin) :

Dimension : Puissance.....kW

Raccordement : 240V 400V

STAND

Stand de 2m de profondeur :

4m2..... = 359 € HT x (+ 10 invitations offertes) = € HT

6m2..... = 618 € HT x (+ 15 invitations offertes) = € HT

8m2..... = 824 € HT x (+ 20 invitations offertes) = € HT

10m2..... = 1030 € HT x (+ 30 invitations offertes) = € HT

**Les stands sont loués nus (SANS PRISE ÉLECTRIQUE), si vous souhaitez
bénéficier de certaines options, voici les tarifs :**

Prise monophasé (240V 16 ampères jusqu'à 3000W) = ~~70~~ € 50 € HT x = € HT

1 angle (nombre limité)..... = 145 € HT x = € HT

Table rectangulaire (1,80m x 0,80m) + 2 chaises..... = 25 € HT x = € HT

Eclairage (1 rail de 3 spots)..... = 55 € HT x = € HT

Prise tétraphasé (3 phases + neutre + terre) jusqu'à 32AT..... = 280 € HT x = € HT

Gastronomades et l'AANA vous font une remise exceptionnelle de -40% sur votre participation

Total = € HT Remise (-40%) = € HT Total avec remise = € HT

TVA (20%).....€

Total dû =€ TTC

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR :

- ou**
- Attestation d'inscription à la MSA
 - Attestation d'inscription à la Chambre des Métiers ou au répertoire des métiers
 - Inscription au répertoire SIREN attestant de la qualité de producteur
- et**
- Attestation d'assurance pour responsabilité civile professionnelle
 - Justificatif attestant de votre statut : Lauréat Concours Saveurs Nouvelle Aquitaine
 - Cerfa n° 13984*03 : déclaration de manipulation de denrées alimentaires d'origine animale (à présenter en cas d'inspection)

La charte éthique des Gastronomades

- Obligation d'être artisan ou producteur fermier (production, élevage, transformation vente directe).
 - Obligation du producteur d'être présent derrière ses produits ou représenté par un salarié travaillant à l'année sur l'exploitation ; ou obligation d'être représenté par un collègue producteur de son département.
 - Obligation pour les produits Art de la table d'une fabrication française (Made in France)
- NB : L'organisation se réserve le droit de refuser tout dossier dont les pièces justificatives ne répondraient pas à la Charte éthique des Gastronomades.*

Conditions de participation et de paiement

- Pour vous inscrire vous devez retourner ce document (rempli et signé) et les pièces justificatives demandées, avec le règlement total (par chèque ou virement), au plus tard le 15 octobre 2022.
- Il est possible de prendre une option sur un stand en envoyant ce dossier d'inscription (rempli et signé) et toutes les pièces justificatives demandées, accompagnés d'un acompte de 50% du montant total (par chèque ou par virement). Pour valider votre inscription, le paiement total devra alors être fait (par chèque ou virement) au plus tard le 15 octobre 2022.
- Sans paiement total accompagné de l'ensemble des pièces demandées, l'organisateur se réserve le droit d'annuler votre option sans aucune contrepartie ou remboursement.

Signature

Je demande mon admission en tant qu'exposant au salon Gastronomades 2022, sur l'espace des Loc'Halles du Sud-Ouest.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement général du salon (consultable et téléchargeable sur www.gastronomades.fr dans l'onglet CGU & CGV) et faire mon affaire de toute responsabilité concernant vol, hygiène, pertes, bris, incendie, déclarations fiscales et douanières.

Horaires ouverture au public : Vendredi de 10h à 19h

Samedi : de 10h à 20h Dimanche : de 10h à 18h

Journée spéciale BtoB : Lundi : de 10h à 17h

Horaires de montage : Jeudi à partir de 8h

Horaires de démontage : Lundi à partir de 17h

A retourner à : AANA - Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
6, parvis des Chartrons
33075 Bordeaux Cédex
j.layrisse@aana.fr

Date.....2022

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé" + cachet de l'entreprise

Renseignements :

06 84 54 33 38 / j.layrisse@aana.fr

05 45 92 25 57 / m.guerillot@gastronomades.fr